

# **Les News du CSE - Direction Orange Ile-de-France - Juin 2024**

## **Annulée**

La prestation « spectacle de fin d'année » qui permettait un remboursement à hauteur de 25 euros par personne pour les salariés d'Orange (et leurs conjoints déclarés) assistant avec leurs enfants jusqu'à 14 ans (déclarés sur le site du CSE) a été rejetée par le vote des élus (abstention de SUD, CGT, CFTC, la CFE-CGC a voté contre). Les élus Cfdt, FO et le trésorier adjoint CGT ont voté favorablement à ce remboursement permettant d'assister à un évènement de fin d'année (spectacles, places de cinéma, musées etc.). Une famille composée de 2 adultes et 2 enfants aurait été remboursée à hauteur de 100 euros.

## **Bridge, les chaises musicales, ça continue...**

Les élus, à l'unanimité n'ont pu rendre un avis sur ce réaménagement des 5ème et 6ème étages du bâtiment Bridge (Issy-les-Moulineaux).

En effet, nous n'avons pas eu en séance, l'ensemble des réponses à nos interrogations concernant la densification et le capacitaire de ce site. Bridge n'est-il pas le site fleuron de l'open space et de l'agilité tant prônés par Orange ? Comment peut-on prévenir les risques psycho-sociaux quand on ne sait pas le nombre de salariés travaillant sur ce site au quotidien ? Vos élus Cfdt seront attentifs aux conséquences de cette énième réorganisation immobilière : évolution des espaces de travail, contrats de télétravail, parkings, nuisances sonores, sécurité incendie, restauration... N'hésitez pas à les solliciter !

## **Restructuration à la Direction Clients (DC)**

L'arrêt officiel de l'activité des correspondants commerciaux de la Direction Clients ne constitue pas une surprise car l'activité des correspondants commerciaux a été lancée à une époque où il s'agissait de développer le parc clients fibre en IDF. Cette époque est aujourd'hui révolue. 3 salariés sont concernés par cet arrêt d'activité. Le petit nombre de salariés concernés ne doit pas minorer le caractère sensible de la situation vécue par ceux-ci.

La plupart d'entre eux travaillent dans le service depuis plus de 10 ans, ils ont noué des relations de travail privilégiées avec beaucoup de salariés de la Direction Clients. Ils sont aujourd'hui légitimement inquiets pour leur avenir.

Ils souhaitent que la direction les rassure sur deux points : la nature des postes proposés et l'accompagnement financier prévu dans le cadre de leur reclassement.

Pour la Cfdt, il est nécessaire d'entendre l'inquiétude des salariés. De même, il est également impératif d'apporter des garanties aux salariés sur la nature et le nombre de postes proposés mais aussi sur l'accompagnement financier prévu. La Cfdt sera vigilante quant aux réponses apportées par la direction à la situation des salariés. En ce sens, nous avons demandé l'ouverture d'une négociation.

## Reclassement de 3 salariés

À la suite d'inaptitude médicale, les élus du CSE ont été consultés sur le reclassement de 3 salariés (2 du périmètre DSCE, 1 de l'AD). Les reclassements des salariés deviennent de plus en plus difficiles en raison de la politique de réduction des emplois et la stratégie de fermeture et de concentration des sites. La Cfdt exige un traitement humain des salariés en situation de reclassement.

**Cfdt: LES NEWS DU CSE**  
Direction Orange Île-de-France - Juin 2024

LA CFDT, AVEC VOUS ET POUR VOUS  
SUIVEZ-NOUS SUR X ET FACEBOOK

**Annulé**  
TICKET

La prestation « spectacle de fin d'année » qui permettait un remboursement à hauteur de 25 euros par personne pour les salariés d'Orange (et leurs conjoints déclarés) assistant avec leurs enfants jusqu'à 14 ans (déclarés sur le site du CSE) a été rejetée par le vote des élus (abstention de SUD, CGT, CFTC, la CFE-CGC a voté contre). Les élus **Cfdt**, FO et le trésorier adjoint CGT ont voté favorablement à ce remboursement permettant d'assister à un événement de fin d'année (spectacles, places de cinéma, musées etc.).  
**Une famille composée de 2 adultes et 2 enfants aurait été remboursée à hauteur de 100 euros.**

**Bridge, les chaises musicales, ça continue...**  
Les élus, à l'unanimité n'ont pu rendre un avis sur ce réaménagement des 5<sup>ème</sup> et 6<sup>ème</sup> étages du bâtiment Bridge (Iasy-Iss-Moulinaux).  
En effet, nous n'avons pas eu en séance, l'ensemble des réponses à nos interrogations concernant la densification et le capacitaire de ce site. Bridge n'est-il pas le site fleuron de l'open space et de l'agilité tant prônés par Orange ?  
Comment peut-on prévenir les risques psycho-sociaux quand on ne sait pas le nombre de salariés travaillant sur ce site au quotidien ?  
Nos élus **Cfdt** seront attentifs aux conséquences de cette énième reorganisation irrégulière : évolution des espaces de travail, contrats de Métrowork, parkings, nuisances sonores, sécurité incendie, restauration...  
**N'hésitez pas à les solliciter !**

#CfdtPartoutPourTous

